

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 15 - www.mupras.ma

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4391 Société :

Actif Pensionné(e) Autre : Retraite

Nom & Prénom : BERADA Nassia

Date de naissance : 27/02/1946

Adresse : 26, Bd du Gour h est Baigne - CASA

Tél. : 0661134723 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 13/09/2023

Nom et prénom du malade : Berada Nassia

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète + Hypertension

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 09/10/2013

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/09/2023	3		800 Dhs	Professeur Hassan EL CHOUARI Spécialiste en Endocrinologie Diabète et Nutrition 100 Boulevard Anouar Casablanca 20000

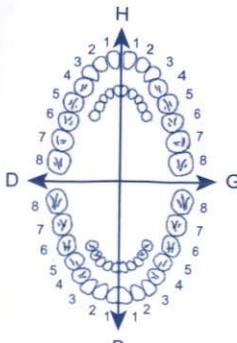
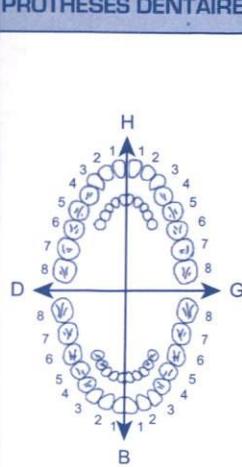
EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE DE CAEN <i>Rue Centrale, 14000 Caen</i> TÉLÉ: 092034701	23/09/23	1312,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

<p>LOT 223840 1 CP-REL SEC 528 P.P.V: 580H70 6 118000 011590</p> <p>Veulliez préciser la</p> <p>RE</p> <p>LOT 223840 1 EXP 11 2025 PPV 35.70</p>																																																																																																			
<p>SOINS DENTAIRES</p> <p>Dents Traitées</p> <p></p> <p></p>																																																																																																			
<p></p> <p></p>	<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>																																																																																																		
<p>COEFFICIENT</p> <p><input type="checkbox"/> 56,80</p>																																																																																																			
<p>DEBUT D'EXECUTION</p> <p></p> <p></p>																																																																																																			
<p>FIN D'EXECUTION</p> <p></p>																																																																																																			
<p>COEFFICIENT DES TRAVAUX</p> <p></p> <p></p>																																																																																																			
<p>MONTANTS DES SOINS</p> <p></p> <p></p>																																																																																																			
<p>DATE DU DEVIS</p> <p></p> <p></p>																																																																																																			
<p>DATE DE L'EXECUTION</p> <p></p>																																																																																																			
<p>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</p> <p></p>																																																																																																			
<p>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</p> <table border="1"> <tr> <td>H</td> <td></td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td></td> </tr> </table>										H		25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B																																																																													
H																																																																																																			
25533412	21433552																																																																																																		
00000000	00000000																																																																																																		
D	G																																																																																																		
00000000	00000000																																																																																																		
35533411	11433553																																																																																																		
B																																																																																																			
<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>																																																																																																			
<p>VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS</p>																																																																																																			
<p>VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION</p>																																																																																																			

Docteur Hassan EL GHOMARI

Professeur à la F.M.P.C

Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie

Nutrition & Croissance

Ancien Attaché à l'hôpital Saint Luc
de Montréal (Canada)



Casablanca, le :

23/09/13

الدكتور حسن الغماري

أستاذ جامعي بكلية الطب والصيدلة

أخصائي أمراض الغدد - داء السكري

التغذية و النمو

طبيب سابق بمستشفى سان لوك

蒙特利尔 - كندا

الدار البيضاء في

Mme BERRADA Assia

ALPRAZ 0.5 MG

0-0-1/2, pendant 3 mois

IPRADIA 1P 500

1-0-1, pendant 3 mois

GLYNORM 2 MG

0-1-0, pendant 3 mois

PROZEN 500

0-0-1, pendant 1 mois

LD NOR 10

0-0-1, pendant 3 mois

VASTAREL 80MG

1-0-0, pendant 3 mois

COVERSYL 10 MG

1-0-0, pendant 3 mois

TENORMINE 100 MG

1/2-0-1/2, pendant 3 mois

CARDIOASPIRINE 100 MG

0-1-0, pendant 3 mois

13/12/20

PHARMACIE INTERNATIONALE
DE CASABLANCA
24, Rue Centrale (Markazia) et Rue
Al Hansali (Ex Commandant Provost)
Casablanca Tél. 05 22 22 02 32

Professeur Hassan EL GHOMARI
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition
Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anoual
et Abdelmoumen N° 313 - Casablanca - Tél. 05 22 26 11 11

مركز عبد المؤمن، زاوية شارع أنوال وشارع عبد المؤمن، الطابق الثالث - رقم 313 - الدار البيضاء

Abdelmoumen Center, Angle Bd. Anoual et Bd. Abdelmoumen, 3^{eme} étage - N° 313 - Casablanca

E-mail : hassaneelghomari@yahoo.fr : Tél. : 05 22 86 14 14 / 05 22 86 37 44

N° INP : 091028506 - ICE : 001663750000032

112,10

56,10



27x3 gél

LOT 23.020/FCA
01/2026 PPC 09.50

PROZEN[®] 500

6 111255 810734

12,10



LOT 230810 1
EXP 02 2026
PPV 35 10



112,10